COMMUNE DE MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Avril 2019 À 18 HEURES
(salle des délibérations)

La séance débute à 18 heures sous la présidence de M. Daniel CHAMBON, Maire.
En début de séance, Monsieur le Maire a accueilli les six nouveaux membres élus suite à l'élection du 3 mars dernier.

Présent (e) (s) (es) : Daniel CHAMBON, Sébastien PLANCHETTE, Laurent COUDENE, Chantal PAJOT-HELLEBOID, Alain MOREELS, Suzanne DUBOULOZ, Ludovic ASTIER, Lucienne François, Claire AUDIBERT, Sylvain HERENGUEL, Vincent IMBERT, Albert SALOMON, Olivier SPRIET
Secrétaire de séance : Sébastien PLANCHETTE
Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Maire proclame la validité de la séance et cite les pouvoirs reçus :
Représenté (e) (s) (es) : Roland VALLIER par Alain MORRELS ; Nadia GRANOTTIER par Claire AUDIBERT
.

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 14 Février 2019 par Mme Chantal PAJOT-HELLEBOID.
Adopté à l'unanimité des présents.

ORDRE DU JOUR

A la demande d'un tiers des membres du conseil municipal, pour l'ensemble des délibérations prises, le vote a lieu à bulletin secret.

En début de séance, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de porter un nouveau point à l'ordre du jour : reprise d'une concession dans le nouveau cimetière ; accepté à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

• Comptes de gestion, comptes administratifs et affectations des résultats – exercice 2018 budget principal et budgets annexes

MME Chantal PAJOT-HELLEBOID, responsable de la commission des finances, informe les membres du conseil municipal que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par le Receveur de Thueyts. Après vérification, les comptes de gestion (budget principal et budgets annexes), établis et transmis par la Trésorerie, sont conformes aux comptes administratifs (budget principal et budgets annexes) et des pièces s'y rattachant. MME Chantal PAJOT-HELLEBOID demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur l'approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs et sur l'affectation des résultats par budget.

***- Budget principal « commune »**:
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, hors la présence du Maire, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité les comptes du budget principal et l'affectation de résultat, exercice 2018 par ;6 pour ; 5 contre ; 1 abstention .

***- Budget annexe « service eau et assainissement »** :
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, hors la présence du Maire, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité les comptes du budget annexe « service eau et assainissement » et l'affectation de résultat, exercice 2018 par ;7 pour ;5 contre .

***- Budget annexe « chaufferie bois »** :
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, hors la présence du Maire, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité les comptes du budget annexe « chaufferie bois » et l'affectation de résultat, exercice 2018, par ; 9 Pour ; 3 contre .

***- Budget annexe « programme EHPAD (Résidence Service) »** :
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, hors la présence du Maire, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité les comptes du budget annexe « programme EHPAD » et l'affectation de résultat, exercice 2018, par ;7 Pour ; 5 contre .

***- Budget annexe « SPANC »** :
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, hors la présence du Maire, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité les comptes du budget annexe « SPANC » et l'affectation de résultat, exercice 2018, par ;
7 Pour ; 1 contre ; 4 abstentions .

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2019

Les services fiscaux nous ont transmis l'état 1259, de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.
Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de 2018 de la fiscalité directe TH(10,82), TFB (12,46), TFNB (74,81) soit un produit fiscal attendu de 248 919€
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, par vote à bulletin secret, de ne pas augmenter les taux et de maintenir les taux de 2018.

A la demande de plusieurs membres du conseil, une interruption de séance est observée à partir de 21h45. La séance est reprise à 22h

- Vote des budgets primitifs 2019 : budget principal et budgets annexes

Présentés par Madame Chantal PAJOT-HELLEBOID, responsable de la commission des finances :

***- Budget primitif « commune »**
En fonctionnement, les prévisions s'équilibrent à 1 468 228,00€ en dépenses et en recettes ;
En investissement, les prévisions s'équilibrent à 1 383 140,73€ en dépenses et en recettes ;
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité le budget primitif 2019 « commune », par ;8 Pour ; 7 contre ; 0 abstention .

***- Budget primitif « service eau et assainissement »**

En fonctionnement, les prévisions s'équilibrent à 214 632,00€ en dépenses et en recettes ;
En investissement, les prévisions s'équilibrent à 558 210,96€ en dépenses et en recettes ;
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité le budget primitif 2019 « service eau et assainissement », par ; 9 Pour ; 6 contre .

***- Budget primitif « chaufferie bois »**

En fonctionnement, les prévisions s'équilibrent à 128 406€ en dépenses et en recettes ;
En investissement, les prévisions s'équilibrent à 59 499€ en dépenses et en recettes ;
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité le budget primitif 2019 « chaufferie bois », par ;11 Pour ; 3 contre ; 1 abstention.

***- Budget primitif « programme EHPAD (Résidence Service) »**

En fonctionnement, les prévisions s'équilibrent à 36 400€ en dépenses et en recettes ;
En investissement, les prévisions s'équilibrent à 189 265,68€ en dépenses et en recettes ;
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité le budget primitif 2019 « programme EHPAD », par : 10 Pour ; 3 contre ; 2 abstentions .

***- Budget primitif « SPANC »**

En fonctionnement, les prévisions s'équilibrent à 5000,00€ en dépenses et en recettes ;
En investissement, pas de dépenses et recettes ;
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, ont voté à bulletin secret, et approuvé à la majorité le budget primitif 2019 « SPANC », par ; 12 Pour ; 0 contre :; 3 abstentions.

• Demande de subvention au département pour le déneigement des voiries –campagne hivernale 2018/2019

Après discussion et échange, les membres autorisent à la majorité le Maire à solliciter une aide auprès du département pour le déneigement des voiries au cours de la campagne hivernale 2018/2019.
Le vote a lieu à bulletin secret : 14 pour ;1 contre .

• Reprise de concession dans le nouveau cimetière communal.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le titulaire d'une concession simple N°42 dans le nouveau cimetière communal, prise pour cinquante ans, le 1er décembre 1986 au tarif de 2250F soit 343,01 €, sollicite sa rétrocession à la commune suite à une exhumation, concession libre désormais de toute inhumation.
Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à bulletin secret, à l'unanimité des membres :
-accepte cette rétrocession ;
-approuve le remboursement tel que proposé au prorata avec effet à la date de la présente délibération ;
-autorise le Maire à en signer l'acte correspondant.

CHAUFFERIE BOIS

Pour le petit matériel acheté et utilisé dans la chaufferie bois, Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal d'amortir le dit matériel sur une durée de 5 ans.
Après échange, le Conseil Municipal, par vote à bulletin secret, à l'unanimité des membres accepte cette proposition.

COMMISSIONS MUNICIPALES

A la suite des démissions enregistrées fin d'année dernière, et à l'élection des nouveaux conseillers municipaux le 3 mars dernier, Monsieur le Maire propose de compléter les commissions municipales suivantes :
impôts directs, éducation, tourisme-animations, communication, jeunesse et sport.
Après présentation et échange, aucun membre du conseil municipal n'ayant présenté de candidature, les commissions restent en l'état.
Remplacement d'un membre élu démissionnaire au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :
Le Maire demande s'il y a des candidats parmi les conseillers municipaux présents :
Monsieur Laurent COUDENE et Monsieur Albert SALOMON se portent candidats :
Après vote à bulletin secret, Monsieur Laurent COUDENE obtient 8 voix, Monsieur Albert SALOMON obtient 7 voix
Monsieur Laurent COUDENE est élu membre du conseil d'administration du CCAS.

QUESTIONS DIVERSES

*-Camping municipal.
Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que MME Isabelle MANCA ne souhaite plus participer à l'entretien et la gestion du camping municipal durant cette saison estivale 2019.
M. Philippe SANCHEZ ayant proposé sa candidature et présentant toutes les compétences et l'expérience pour occuper le poste, sera embauché en CDD comme agent saisonnier pour assurer l'entretien, la surveillance et la régie de recettes pendant la période d'ouverture du camping municipal du 1 mai 2019 au 30 septembre 2019.

*-Travaux de réhabilitation du pont des « Grisières »
Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de l'avancement des travaux.
La compétence et l'expérience de l'entreprise spécialisée dans la réfection des ouvrages d'art et une météo favorable, permettent d'envisager une mise en service avec près de trois semaines d'avance.

*- Réhabilitation du bâtiment de l'ancien EHPAD dénommé » Résidence de la Prade » et pôle médico-social communal.
Après les travaux de désamiantage qui se sont déroulés pendant un mois, l'entreprise de gros œuvre procède désormais à la démolition des cloisons intérieures.

La séance est levée à minuit.

M. Sébastien PLANCHETTE
Secrétaire de séance,

M. Daniel CHAMBON
Maire,

MAIRIE DE MONTPEZAT-SOUS-BAUZON (Ardèche)